



Fisheries and Oceans
Canada

Pêches et Océans
Canada

Canadian
Coast Guard

Garde côtière
canadienne

ÉVALUATION DU PROGRAMME D'ADOPTION DES TECHNOLOGIES PROPRES POUR LES PÊCHES ET L'AQUACULTURE (PATPPA)

Rapport final

Numéro de projet 96395

Novembre 2020



Table des matières

3

Contexte de
l'évaluation

4 - 5

Contexte du
programme

6 - 20

Constatations de
l'évaluation

21 - 22

Conclusions et
recommandations

23 - 31

Annexes :
Méthodologie
Plan d'action de gestion

Contexte de l'évaluation

But

- Cette évaluation a permis de mesurer la pertinence, l'efficacité et l'efficacité du Programme d'adoption des technologies propres pour les pêches et l'aquaculture (PATPPA) de Pêches et Océans Canada (MPO).
- L'évaluation a été menée conformément à la Politique sur les résultats (2016) et à la *Loi sur la gestion des finances publiques* (1985). L'évaluation avait pour but de fournir à la haute direction de l'information pour la prise de décisions et de cerner les leçons retenues et les bonnes pratiques qui peuvent être appliquées à d'autres programmes de subventions et de contribution au sein du MPO.

Portée

- Il s'agit de la première évaluation du PATPPA. Elle couvre la période de trois ans allant de **décembre 2017** à **mars 2020** et inclut toutes les régions du MPO : Terre-Neuve-et-Labrador, Maritimes, Golfe, Québec, Ontario et Prairies, Pacifique, Arctique¹, et l'Administration centrale nationale.
- L'évaluation a été exécutée par la Division de l'évaluation du MPO entre janvier 2020 et novembre 2020.

Méthodologie

- L'évaluation a été conçue pour répondre aux questions énumérées dans le **tableau 1**. Les renseignements recueillis à partir de multiples sources de données ont été triangulés pour répondre aux questions de l'évaluation. La méthodologie comprenait des entretiens, un examen des documents, une analyse documentaire, un sondage auprès des bénéficiaires et des exemples documentés.
- Les **méthodes d'évaluation, les contraintes et les stratégies d'atténuation** sont examinées à l'**annexe A**.

Tableau 1 : Questions de l'évaluation

Pertinence

1. À quel point le PATPPA répond-il à un besoin actuel?

Efficacité

2. Dans quelle mesure les opérateurs des secteurs canadiens de la pêche et de l'aquaculture connaissent-ils le PATPPA?
3. Dans quelle mesure les opérateurs des secteurs canadiens de la pêche et de l'aquaculture adoptent-ils des technologies propres?
4. Dans quelle mesure le PATPPA contribue-t-il à la performance environnementale des secteurs des pêches et de l'aquaculture?

Efficience

5. Dans quelle mesure le PATPPA est-il efficient?
6. Dans quelle mesure les considérations relatives à l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+)² sont-elles incluses?
7. Dans quelle mesure le PATPPA permet-il de relever les défis et d'explorer les occasions d'amélioration?

¹ La création de la région de l'Arctique du MPO a été annoncée en octobre 2018 et suit son cours.

² L'[analyse ACS+](#) permet d'explorer de quelle façon les groupes de la population sont touchés différemment par les politiques et les programmes en fonction de facteurs identitaires comme le genre, le sexe, la race, l'ethnicité et l'âge.

Contexte du programme

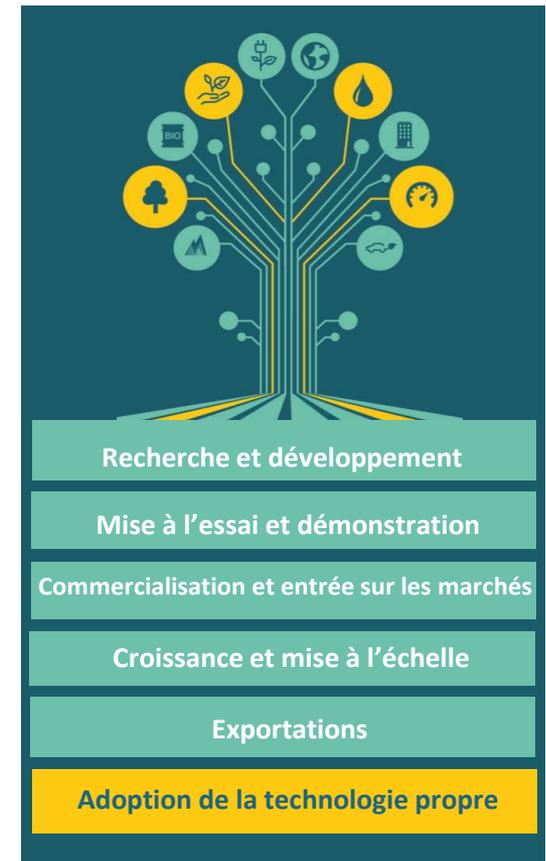
À l'échelle fédérale

- Le PATPPA fait partie de la stratégie du gouvernement du Canada **Carrefour de la croissance propre (CCP)**³, un écosystème fédéral de soutien aux technologies propres au sein des **six étapes d'un spectre d'innovation** (figure 1). Les technologies propres font référence à tout procédé, produit ou service qui réduit les effets des activités sur l'environnement.
- Seize organismes et ministères fédéraux forment le CCP et allouent les fonds du programme aux bénéficiaires. Le budget PATPPA du MPO représente **0,8 % du financement du CCP**.⁴
- Le CCP fait également la promotion du pilier des technologies propres et de l'innovation du **Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques**, et fait partie du Plan pour l'innovation et les compétences.

Sur le plan ministériel

- Le PATPPA soutient **l'étape d'adoption de la technologie propre** du spectre de l'innovation en finançant des projets visant à mettre en œuvre des **technologies propres prêtes à être commercialisées, des processus et des pratiques durables**⁵ dans les activités quotidiennes des opérateurs des secteurs des pêches, de l'aquaculture et de la transformation. Le fonds est destiné à améliorer la performance environnementale de l'industrie, à réduire les incidences négatives sur les écosystèmes aquatiques et à contribuer à la gestion de la durabilité.
- Le PATPPA rend compte au CCP des résultats environnementaux, et les renseignements sont recueillis dans le cadre de la **Stratégie relative aux données sur les technologies propres**⁶.
- Les **groupes admissibles** dans le cadre du PATPPA comprennent : les entreprises commerciales, comme les entreprises et les particuliers; les organisations autochtones, comme les groupes, associations ou communautés; les organismes sans but lucratif; et les associations industrielles ou professionnelles.
- Le PATPPA fait partie du Programme de gestion de l'aquaculture du cadre des résultats ministériels du MPO.

Figure 1. Les étapes du spectre d'innovation du Carrefour de la croissance propre



³ <https://www.ic.gc.ca/eic/site/099.nsf/fra/accueil>

⁴ Depuis 2017, le gouvernement du Canada a investi plus de 2,3 milliards de dollars pour soutenir l'innovation, la commercialisation et l'adoption de technologies propres.

⁵ Les pratiques durables comprennent des protocoles et des techniques de récolte visant à améliorer la performance environnementale des activités quotidiennes de récolte des captures sauvages, des installations d'aquaculture et des usines de transformation des produits de la pêche.

⁶ Cette stratégie vise à garantir la disponibilité de données permettant de comprendre la contribution économique et environnementale des technologies propres au Canada.

Contexte du programme

Gouvernance du programme

- Le PATPPA est un programme de subventions et de contributions qui a été créé en 2017-2018 et qui devrait prendre fin en 2020-2021. Le programme est géré par **cinq ETP**. Ces derniers comprennent **un coordonnateur de programme régional (CPR)** par région administrative du PATPPA (**Pacifique, Centre et Arctique, Atlantique**), ainsi qu'un **gestionnaire de programme national** et un **agent de programme national** situés à l'Administration centrale nationale (ACN) (Figure 2).
- À l'instar des autres programmes du MPO et de la GCC, il n'y a pas de lien hiérarchique entre les régions administratives du PATPPA et l'ACN. Cette équipe est soutenue par **deux niveaux de comités décisionnels** :



Sommaire financier

- Le PATPPA recevra un budget total de **19 millions de dollars** pendant sa durée de vie. Cela comprend les **salaires** de cinq ETP, le fonctionnement et l'entretien (**F et E**), et les subventions et contributions (**S et C**) (figure 3).
- Le PATPPA **contribue jusqu'à 75 %** aux coûts des projets admissibles. Tous les projets doivent également inclure une contribution du bénéficiaire et un **minimum de 10 %** de financement des gouvernements provinciaux et territoriaux (P/T) (voir la page 15 pour plus de détails).

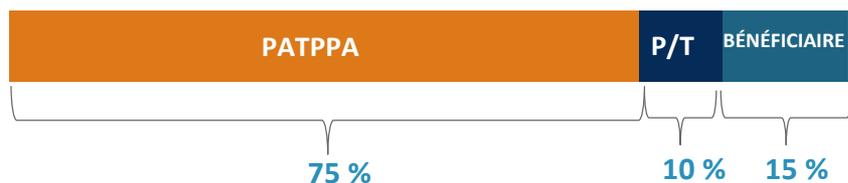


Figure 2 : ETP du PATPPA par région administrative

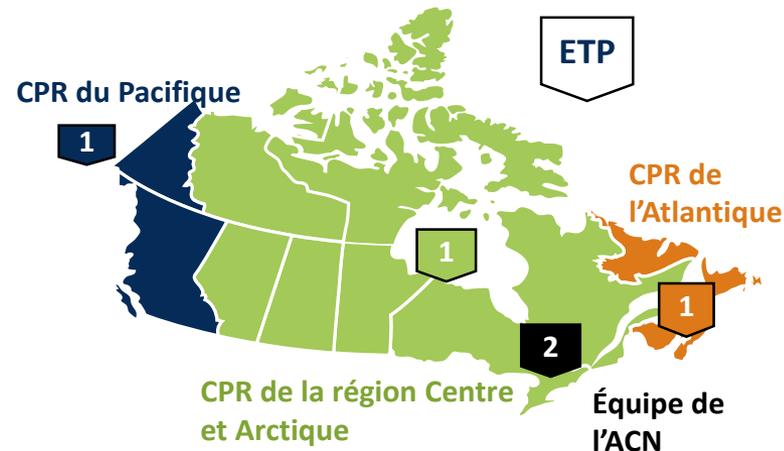
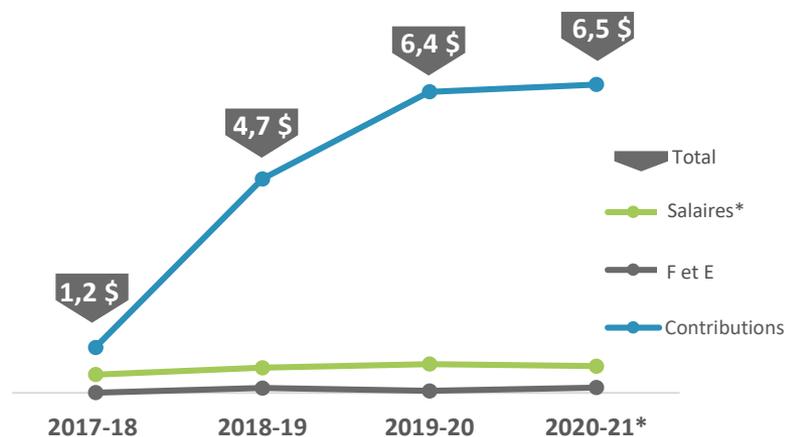


Figure 3. Dépenses réelles (en millions de dollars) pour les salaires, le F et E et les contributions



* Seuls les renseignements prévisionnels sont disponibles pour 2020-2021.

Constatations de l'évaluation



Résumé des principales constatations

Relativement à son mandat et à sa conception actuels, le **PATPPA affiche un bon rendement**. Cependant, les coordonnateurs régionaux du PATPPA sont confrontés à une **charge de travail administratif** qui limite la capacité du programme à apporter des améliorations qui pourraient **générer une adoption plus large et des améliorations de la performance environnementale** dans les secteurs des pêches et de l'aquaculture.

Le PATPPA contribue aux priorités fédérales et ministérielles

- Le PATPPA soutient l'adoption de technologies propres dans les secteurs des pêches et de l'aquaculture, en particulier parmi les **petites et moyennes entreprises**, et le nombre d'accords de contribution signés a **augmenté chaque année**. Dans le cadre de ses activités actuelles, le PATPPA contribue aux **priorités fédérales et ministérielles comme la promotion d'une croissance propre, la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et la lutte contre la pollution marine**.
- Outre le financement de l'adoption de technologies propres prêtes à être commercialisées, il est nécessaire, dans les secteurs des pêches et de l'aquaculture, de soutenir les technologies propres à d'autres stades précoces du spectre d'innovation du Carrefour de la croissance propre. Notamment, les **phases de recherche et de développement, de mise à l'essai et démonstration et de croissance et mise à l'échelle**.

Le PATPPA peut avoir une incidence accrue au niveau sectoriel

- Dans le cadre de ses activités actuelles, le PATPPA soutient l'amélioration de la performance environnementale des bénéficiaires qu'il finance, notamment en réduisant la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.
- Générer une **adoption plus large et l'amélioration de la performance environnementale des opérateurs au niveau sectoriel demeure un défi**. Les opérateurs manquent de connaissances sur les technologies propres disponibles et les possibilités de financement. De plus, le PATPPA finance en grande partie des projets de moins de 100 000 \$, ce qui limite l'incidence du programme au niveau sectoriel. Le PATPPA peut s'engager dans une **approche de financement proactive et stratégique** pour accroître son incidence sur la performance environnementale des opérateurs.

Il existe des facteurs qui limitent la capacité du PATPPA à faire connaître le programme

- Dans l'ensemble, le PATPPA est géré de manière efficace. Néanmoins, les coordonnateurs régionaux du PATPPA sont confrontés à une **charge de travail administratif** importante en raison de l'effort nécessaire pour accompagner les demandeurs tout au long du processus de soumission de projet, d'évaluation des propositions, d'établissement des accords de contribution, de distribution des fonds et de production des rapports. Cela est particulièrement vrai étant donné la **taille des régions administratives du PATPPA et la capacité technique limitée des demandeurs à respecter les exigences en matière de demande et de production de rapports**, comme les propositions. La promotion du programme n'est donc pas une priorité pour les coordonnateurs régionaux du programme, ce qui contribue à une faible sensibilisation des opérateurs à ce dernier.

Le PATPPA répond à des besoins permanents

Constatation : En soutenant l'adoption de technologies prêtes à être commercialisées, le PATPPA contribue à un certain nombre de priorités fédérales et ministérielles. Il est évident qu'il faut soutenir les technologies propres dans le spectre de l'innovation, y compris les étapes « recherche et développement », « mise à l'essai et démonstration » et « croissance et mise à l'échelle ».

- **Le PATPPA aborde les priorités du gouvernement du Canada et les questions importantes pour les Canadiens.** Les personnes interrogées et les informateurs clés ont déclaré que le PATPPA répond aux besoins de leurs entreprises en soutenant l'amélioration de la performance environnementale (par exemple, la réduction des émissions de GES et l'efficacité énergétique).

Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques	Charte sur les plastiques dans les océans	Réduction des engins fantômes	Soutenir la protection des zones marines sensibles
Le PATPPA aide les entreprises canadiennes à atteindre leurs objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre au-delà de 2030 et respecte les engagements actuels d'investir dans une technologie qui permet d'infléchir la courbe des coûts de réduction des GES.	Le PATPPA soutient la réduction de la pollution marine. Dans le cadre de la Charte sur les plastiques dans les océans , le Canada s'engage à prendre des mesures concrètes et ambitieuses pour lutter contre les déchets plastiques marins.	Le PATPPA contribue aux engagements ministériels et fédéraux à l'égard de l' Initiative mondiale de lutte contre les engins fantôme⁷ et de l' Objectif 14 du développement durable — Vie aquatique des Nations-Unies.	Le PATPPA soutient les efforts visant à protéger les zones marines sensibles , comme les zones marines protégées, où le gouvernement du Canada, les provinces et les Premières Nations s'efforcent d'atténuer les incidences sur les zones écologiquement sensibles.



- La plupart des répondants du sondage et des informateurs clés ont également mentionné **qu'il est nécessaire de soutenir les technologies propres à certaines étapes du spectre de l'innovation**, en particulier aux étapes « recherche et développement », « mise à l'essai et démonstration » et « croissance et mise à l'échelle ».
 - Il existe notamment un fort soutien en faveur de l'élargissement du PATPPA pour y inclure la mise à l'essai et la démonstration. Selon les personnes interrogées, ce serait l'occasion de cerner d'excellents projets pilotes, et le financement de ces activités serait conforme à l'objectif initial du programme.
 - Il est également nécessaire de financer les étapes les plus appliquées de la recherche et du développement.

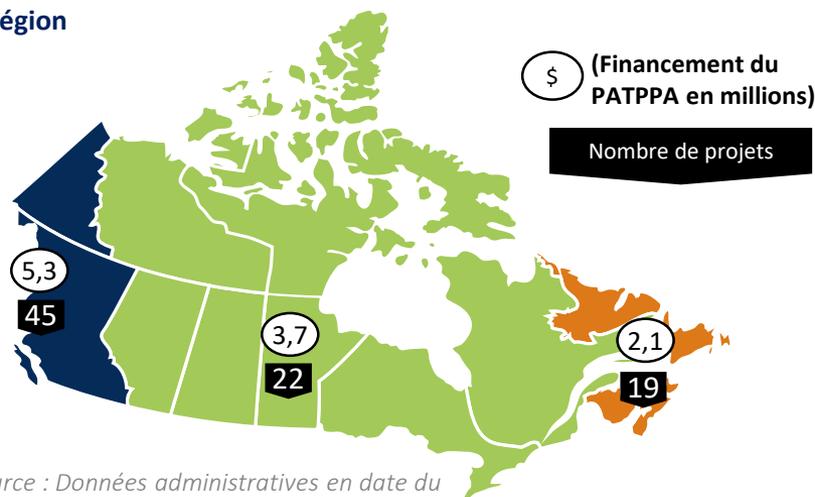
⁷ Un engin fantôme est un engin abandonné, perdu ou mis au rebut et nuisible à l'environnement marin.

Des accords de contribution ont été signés

Constatation : Le PATPPA a signé des accords de contribution à parts égales entre les secteurs des pêches et de l'aquaculture, la majorité d'entre eux ayant une valeur totale de projet inférieure à 100 000 \$.

- En mars 2020, le PATPPA a signé **86 accords de contribution** s'élevant à **20 882 275 \$ en valeur totale de projets** pour soutenir l'amélioration des technologies propres dans les secteurs des pêches, de l'aquaculture et de la transformation des produits de la pêche. Cela comprend des **contributions totales du PATPPA de 11 324 970 \$** (figure 4).
- Pour chaque **1,00 \$ de financement du PATPPA**, **0,84 \$ est investi par l'intermédiaire** d'investissements du secteur privé et des provinces.

Figure 4 : Projets PATPPA et valeur en dollars (en millions), par région

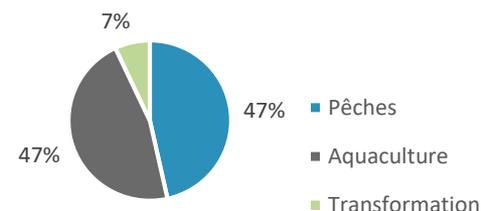


Source : Données administratives en date du 27 mars 2020.

- La majorité (52 %)** des projets ont été financés dans la région administrative du Pacifique, suivie de la région Centre et Arctique (**26 %**) et de la région Atlantique (**22 %**) (figure 4). Aucun projet n'a été financé dans les Territoires.

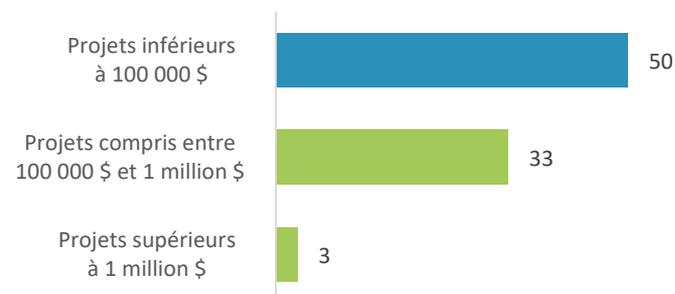
- Le PATPPA finance le même nombre de projets entre les secteurs des pêches et de l'aquaculture. Quelques projets visent les opérateurs du secteur de la transformation (figure 5).

Figure 5. Répartition des accords de contribution signés par secteur



- La majorité (58 %)** des accords de contribution sont axés sur des projets d'une valeur totale de moins de 100 000 \$. Dans trois cas, le PATPPA a financé de grands projets d'une valeur totale supérieure à 1 million de dollars dans chaque secteur, dont deux bénéficiaires individuels et une association industrielle (figure 6).

Figure 6 : Nombre d'accords de contribution par taille de projets



Les technologies propres sont adoptées par les bénéficiaires

Constatation : Le PATPPA soutient l'adoption de technologies propres dans les secteurs des pêches et de l'aquaculture, et le programme est en bonne voie pour atteindre les objectifs de performance. Toutefois, conformément à la littérature actuelle, les répondants ont le sentiment que les technologies propres sont adoptées dans une mesure limitée par les opérateurs des secteurs des pêches et de l'aquaculture.

- Le PATPPA a atteint certains de ses objectifs de performance⁸.

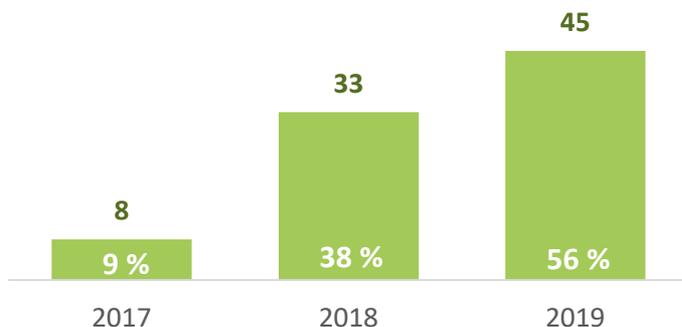
>100 % 57/54 sites d'aquaculture/de transformation ont adopté des technologies propres financées par des accords de contribution.

>100 % 310/54 navires de pêche ont adopté des technologies propres financées par des accords de contribution.

Données non disponibles 108 entreprises ou sites supplémentaires devraient adopter des technologies propres financées par le PATPPA par autofinancement ou d'autres mécanismes d'ici le 31 mars 2021. Toutefois, à l'heure actuelle, rien n'indique que cela est le cas⁹.

- Le nombre d'accords de contribution signés a **augmenté** pendant la durée du programme (figure 7).

Figure 7. Nombre et proportion d'accords de contribution signés par année



- Néanmoins, les personnes interrogées et les répondants du sondage ont le sentiment que les technologies propres ne sont adoptées que dans une **mesure limitée et modérée par les opérateurs des secteurs des pêches et de l'aquaculture**. Par exemple, les technologies propres sont coûteuses, en particulier pour les petites entreprises dont la rentabilité et les ressources sont limitées. En outre, **les connaissances et la communication à l'échelle sectorielle au sujet des technologies propres** et des **possibilités de financement disponible** ne sont pas à point.

Les utilisateurs potentiels de technologies ont constaté un manque de renseignements sur les innovations en matière de technologies propres et des connaissances ou un accès limités ou inexistant sur les fournisseurs ou à ceux-ci. Le manque de connaissances techniques a été relevé comme un obstacle important à l'adoption de technologies d'aquaculture aux États-Unis, ainsi que dans les pays en développement.

Source : Long 2017; Kumar et autres 2018.



Réacteur à lit fluidisé soulevé pour mise en place dans une station d'épuration des eaux usées.

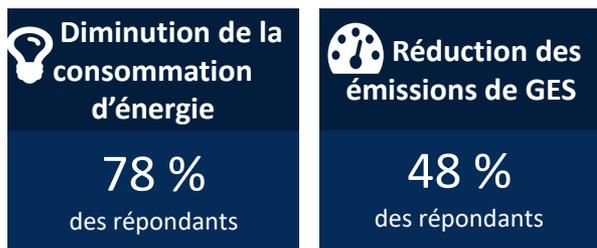
⁸ Les objectifs de performance du PATPPA pour l'adoption de technologies propres par secteur doivent être atteints d'ici le 31 mars 2021.

⁹ La direction du PATPPA a demandé de remplacer cet indicateur par « N^{bre} d'entreprises de pêche et d'aquaculture qui déclarent être plus conscientes des avantages liés à l'adoption de technologies propres qui ont été financées par le PATPPA ».

Le PATPPA contribue à la performance environnementale

Constatation : Le PATPPA contribue à la performance environnementale des bénéficiaires de financement. Les perceptions de l'incidence environnementale plus étendue du PATPPA à l'échelle sectorielle indiquent qu'il est possible d'améliorer la situation en adoptant une approche stratégique proactive.

- La majorité des répondants du sondage et des personnes interrogées ont constaté des **incidences environnementales positives depuis la mise en œuvre des technologies propres**¹⁰, comme le montre l'examen des données administratives. L'incidence environnementale la plus importante de l'adoption de technologies propres dans les différents secteurs a été la réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES).



- Les répondants du sondage et les personnes interrogées ont également indiqué que les technologies propres financées par le PATPPA ont généré toute une **série d'incidences environnementales additionnelles**, notamment une meilleure gestion des déchets, une réduction de l'utilisation de l'eau, des plastiques et des produits chimiques, et des incidences sur la vie marine et les écosystèmes environnants.



100 %

Le PATPPA a dépassé son objectif de performance environnementale de 90 % des parties prenantes, ou bénéficiaires, qui font état d'une réduction de l'incidence environnementale¹¹.

Défi : Le PATPPA contribuerait dans une **mesure modérée** à la performance environnementale des secteurs des pêches et de l'aquaculture. Générer des incidences sectorielles est un défi, car le PATPPA finance principalement de nombreux projets de petite valeur ciblant les **petites et moyennes entreprises (PME)**. Les PME ont tendance à être géographiquement dispersées et sont confrontées à des défis quant à l'adoption de technologies propres, comme nous l'avons vu à la page précédente.

Une approche de financement proactive et stratégique peut être nécessaire pour générer des améliorations de la performance environnementale à l'échelle sectorielle. Par exemple, en sélectionnant des projets qui ciblent un nombre accru d'opérateurs (par exemple, par l'intermédiaire d'associations industrielles) ou qui peuvent traiter des points sensibles pour les secteurs.

Le PATPPA commence **quelque peu** à appliquer des stratégies de financement stratégique de manière **ponctuelle**. Par exemple, afin de générer des réductions importantes de la pollution marine par les plastiques, le PATPPA a financé la BC Shellfish Growers Association (BCGSA) pour **remplacer 50 % des radeaux en polystyrène exposés des membres par des alternatives sans plastique**. La BCGSA représente environ 150 conchyliculteurs en Colombie-Britannique.

¹⁰ Les renseignements sur la performance ont été complétés par des données tirées de sondage et d'entrevues, en raison de la disponibilité limitée des rapports finaux au moment de l'examen. Les rapports finaux étaient attendus à la fin de l'exercice 2019-2020.

¹¹ Le terme « parties prenantes » fait référence aux clients du programme. Le PATPPA a indiqué vouloir remplacer le terme « partie prenante » par « bénéficiaire » dans les objectifs de performance.

Le PATPPA contribue à la performance environnementale

Des exemples de projets financés par le PATPPA qui contribuent à la performance environnementale sont énumérés ci-dessous :

Aquaculture

Photobioréacteurs

Le PATPPA a financé **six projets** visant à soutenir l'acquisition de photobioréacteurs à haut rendement énergétique pour la production d'algues dans les écloséries d'aquaculture. Les anciens modèles sont inefficaces sur le plan énergétique et sont associés à des coûts énergétiques élevés.



Diminution de la consommation d'énergie



Diminution de l'utilisation de l'eau



Diminution de l'utilisation du plastique



Vue de dessus et de côté du photobioréacteur installé utilisé pour la production de phytoplancton.

Remplacement du polystyrène

Le PATPPA a financé **cinq projets** de remplacement du polystyrène exposé utilisé dans les radeaux d'aquaculture par des alternatives durables afin de réduire la pollution marine par les plastiques.



Diminution de l'utilisation du plastique



Collecte des radeaux en polystyrène remplacés et mise en place de solutions de rechange durables.

Pêches

Caméras de cartographie

Le PATPPA a financé **10 projets** visant à soutenir l'acquisition de caméras de cartographie pour les pêcheries commerciales au casier afin de réduire les effets négatifs sur les écosystèmes marins sensibles et l'incidence des engins fantômes.



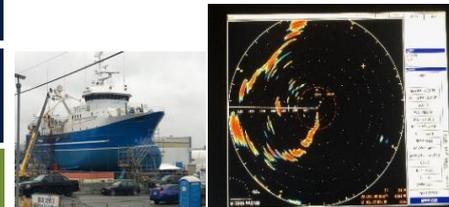
Réduction des émissions de GES



Diminution de la consommation d'énergie



Réduction des incidences sur l'écosystème marin



Installation d'une technologie sonar et d'un logiciel d'imagerie utilisés pour cartographier les fonds marins benthiques.

Transformation

Équipement de traitement des effluents

Le PATPPA a financé **un certain nombre** de projets visant à améliorer la gestion des déchets dans tous les secteurs. Par exemple, en soutenant l'acquisition d'équipement de traitement des effluents pour améliorer le rejet des eaux usées d'une usine de transformation du poisson.



Amélioration de la gestion des déchets



Mise en place d'un procédé d'oxydation avancée pour éliminer la couleur et les déchets solides des eaux usées et du rejet d'effluents clairs.

Le rôle du PATPPA est unique

Constatation : Par rapport à d'autres programmes de financement fédéraux, le PATPPA soutient l'adoption de technologies propres dans les petites et moyennes entreprises. Les bénéficiaires jouissent également de toute une série d'avantages socio-économiques, tels que des économies de coûts et une meilleure productivité.

- Des éléments probants indiquent que le PATPPA **finance les petites et moyennes entreprises (PME)** dans les secteurs des pêches et de l'aquaculture ayant tendance à **manquer d'autres possibilités de financement** en matière de technologies propres. En effet, **95 % des accords de contribution** ont été établis avec des PME et une majorité des répondants du sondage et des informateurs clés ont déclaré que le **PATPPA atténue les risques financiers** associés à l'adoption de nouvelles technologies propres pour les bénéficiaires.
- Une majorité de bénéficiaires ont déclaré que sans le financement au titre du PATPPA, **ils n'auraient pas mis en œuvre leurs projets de technologies propres** ou l'auraient fait, mais sur une période plus longue.
- En théorie**, les opérateurs des secteurs des pêches et de l'aquaculture sont également admissibles aux fonds fédéraux pour la pêche, tels que le **Fonds des pêches de l'Atlantique (FPA)**, le **Fonds des pêches du Québec (FQF)** et le **Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique (FRISCB)**. Les fonds pour la pêche¹² fournissent des fonds pour soutenir les demandes croissantes du marché et la croissance durable du secteur. **Toutefois, dans la pratique**, le PATPPA collabore avec le FPA, le FQF et le FRISCB afin **d'éviter les doubles emplois dans les efforts de financement** (voir la page 19 pour plus de détails sur la collaboration provinciale).
- Une tranche de 83 % des personnes interrogées a déclaré ne pas être au fait** de tous les autres programmes qui financent également les technologies propres.

Alors que les fournisseurs de technologies peuvent se concentrer sur les avantages environnementaux, les **avantages économiques sont plus importants pour accroître l'adoption d'innovations technologiques**. Les aquaculteurs ont tendance à adopter des technologies faciles à mettre en œuvre et à gérer, qui sont rentables et qui offrent des avantages en termes de productivité et de profit.



Source : Revue de la littérature; Kumar et autres. 2018

- Les membres du comité ont déclaré **que le PATPPA a également des incidences socio-économiques pour les bénéficiaires du financement dans une mesure modérée**. L'incidence socio-économique la plus importante constatée par les répondants du sondage est liée aux **économies de coûts associées à une moindre consommation d'électricité et de carburant**.



- Les répondants du sondage indiquent que les avantages socio-économiques additionnels comprennent : **l'augmentation de la production** et du **caractère concurrentiel des entreprises** ainsi que **l'amélioration de la productivité, la capacité à poursuivre les activités** et **l'acceptabilité sociale des activités**.



¹² Contrairement au FPA et au FQF, le FRISCB soutient spécifiquement les activités de protection et de restauration des stocks de poissons sauvages prioritaires, y compris le saumon.

Les bénéficiaires reçoivent un soutien pendant la procédure de demande

Constatation : Les processus de demande de projets dans le cadre du PATPPA sont gérés efficacement, bien qu'il y ait encore des possibilités d'améliorations en ce qui concerne les retards et les difficultés techniques.

Les demandes dans le cadre du PATPPA sont acceptées sur la base d'un **processus d'accueil continu** par chaque coordonnateur de programme régional.

Figure 8 : Activités du PATPPA



Demande

91 % La majorité des personnes interrogées et des répondants au sondage considèrent que la soumission de propositions (c.-à-d. les conditions de demande) est efficace¹³.

Défi : Les demandeurs dans le cadre du PATPPA sont confrontés à des problèmes de capacité et à des défis techniques lorsqu'ils remplissent les propositions et les critères de demandes.

- Bien que les exigences relatives aux demandes soient parfois considérées comme compliquées et la procédure de demande comme longue, les coordonnateurs de programme régionaux **fournissent un soutien aux demandeurs avant, pendant et après** la soumission des propositions.
- L'étape de la demande nécessite un investissement en temps important. La participation des coordonnateurs de programmes régionaux varie d'une journée dans le meilleur des cas (par exemple, si le demandeur travaille avec un conseiller) à une semaine entière de travail dans le pire des cas (par exemple, lorsque le projet est très technique ou lorsque la communication est compliquée). (Voir la page 20 pour des détails supplémentaires sur le soutien fourni par les CPR.)

Stratégies d'atténuation : Les formulaires de proposition et d'évaluation ont été mis à jour par le PATPPA afin de relever les défis liés aux exigences relatives aux demandes.

¹³ « Efficace » signifie « assez efficace ou très efficace ».

L'évaluation des propositions est efficace

Constatation : L'évaluation des propositions et l'établissement des accords de contribution sont tous deux effectués de manière efficace. Néanmoins, les bénéficiaires ont mentionné que la sélection des activités admissibles des projets pourrait être clarifiée. Lors de l'évaluation des propositions, le PATPPA prend en considération les demandes soumises par les bénéficiaires autochtones.

Évaluation des propositions

92 % La majorité des personnes interrogées considèrent que l'évaluation et le classement des propositions sont efficaces¹⁴.

- Les propositions sont examinées par le CPR, le CREP et le CDN avant d'être approuvées. Les membres des comités et les cadres supérieurs conviennent que la prise de décision, la composition, la gouvernance conjointe des provinces et des territoires, la fréquence des réunions et les recommandations au directeur général sont assez efficaces ou très efficaces.

Défi : Les bénéficiaires ont perçu la communication relative à la sélection des activités admissibles par le PATPPA comme étant ambiguë. Une fois que des fonds ont été alloués à un type de projet particulier ou que la technologie propre est disponible dans l'industrie (par exemple, le remplacement de moteurs ou des systèmes de confinement semi-fermés), la probabilité de financement de projets similaires diminue. Cela crée une incertitude, tant pour les coordonnateurs régionaux que pour les demandeurs, et peut entraîner une perception négative du programme par les clients.

- Le PATPPA informe les bénéficiaires d'une décision de financement dans les 90 jours ouvrables dans 97 % des cas, ce qui surpasse les normes de service ministérielles.

Défi : Les personnes interrogées ont déclaré que des retards dans le processus d'évaluation des propositions peuvent avoir lieu, par exemple, s'il manque des pièces justificatives.

^{14,15} « Efficace » signifie « assez efficace ou très efficace ».

ACS+

Lors du processus d'évaluation des propositions, le PATPPA prend en considération les propositions soumises par les bénéficiaires autochtones. La plupart des personnes interrogées ont indiqué qu'une reconnaissance informelle des demandes autochtones a lieu. Aucune autre considération ou notation officielle n'est accordée à d'autres groupes de population divers reconnus dans le cadre de l'ACS+, tels que les femmes opératrices et les opérateurs dans des collectivités éloignées*.

Figure 9 : Nombre de bénéficiaires autochtones par région



*Les documents ministériels indiquent qu'il est nécessaire d'étendre la prise en compte aux participants autochtones et aux femmes.

Mise en place des accords de contribution

96 % Une grande majorité des personnes interrogées et des répondants du sondage considèrent que les accords de contribution sont établis de manière efficace¹⁵.

Défi : Les personnes interrogées ont déclaré que le processus d'approbation interne entraîne des retards.

Le PATPPA tire parti du financement des gouvernements provinciaux

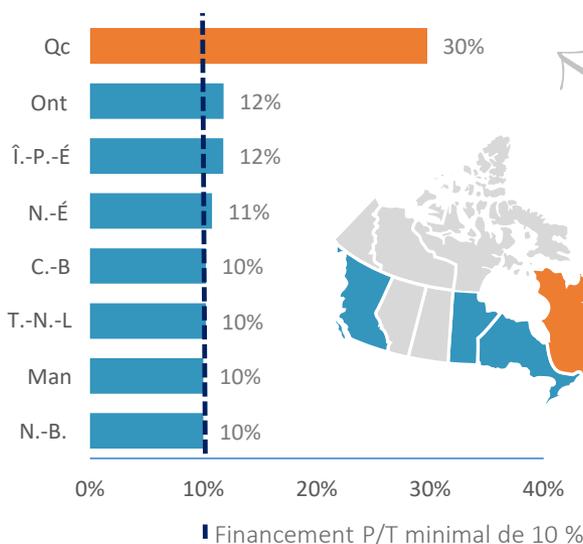
Constatation : Le PATPPA a tiré parti d'un soutien provincial dans la totalité des huit provinces. Le soutien apporté par les provinces a été varié et a soulevé certains défis, notamment dans la région de l'Atlantique, où le Fonds des pêches de l'Atlantique attire la plupart des financements des provinces de l'Atlantique.

- **Toutes les provinces** ont fourni la contribution financière obligatoire de 10 % aux projets du PATPPA. Cela comprend des **contributions totales des P/T de 2 951 229 \$**. Le **Québec a fourni la plus grande proportion du financement des P/T, en moyenne** (figure 10).
- La plupart des répondants ne perçoivent pas le levier financier provincial comme un problème, mais **le personnel du programme et les membres des comités indiquent que cela a constitué un défi pour le programme, à des degrés divers selon les provinces.**

62 %

La plupart des répondants du sondage ont déclaré qu'il était facile ou très facile de recevoir un soutien financier ou en nature¹⁶ des provinces.

Figure 10 : Proportion de l'aide provinciale, par province



Certaines provinces ont créé des fonds dédiés pour soutenir l'accès des clients au financement par l'intermédiaire du PATPPA :

- Les demandeurs du **Québec** tirent parti du soutien de trois ministères provinciaux¹⁷, y compris un programme de financement consacré au développement des PME dans les secteurs des pêches et de l'aquaculture.
- La **C.-B.** fournit un financement spécifique par l'intermédiaire du ministère de l'Agriculture.
- En 2019, l'**Î.-P.-É.** a créé un programme de financement spécifique appelé IPE-PATPPA.

Les bénéficiaires des provinces ne disposant pas d'un fonds dédié ont eu du mal à obtenir des contributions P/T :

- Dans la région Centre et Arctique, les provinces intérieures (c'est-à-dire **le Manitoba et l'Ontario**) se sont appuyées sur **les contributions en nature** pour répondre à cette exigence.
- Dans la région atlantique, **le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador** ont également été confrontés à des difficultés pour obtenir le soutien des provinces, en partie parce que les fonds provinciaux étaient consacrés au **Fonds des pêches de l'Atlantique**. Le Fonds des pêches de l'Atlantique exige que 30 % du financement provienne des provinces participantes. Il a attiré la majorité du financement des provinces de l'Atlantique et a constitué un obstacle pour les demandeurs d'un financement dans le cadre du PATPPA.

- Bien que la plupart des bénéficiaires interrogés **ne pensent pas que le PATPPA devrait apporter de changement à la contribution minimale requise**, quatre des six répondants au sondage dans la région de l'Atlantique aimeraient que certains changements soient apportés aux exigences provinciales en matière de financement. Les changements pourraient prendre la forme d'une **transition vers une lettre de soutien** plutôt qu'une contribution financière de la province.

¹⁶ Le soutien en nature des provinces comprend la location et la fourniture d'équipements, une formation appropriée, des services de conseil et un soutien technique en ingénierie.

¹⁷ Le soutien est fourni par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le ministère de l'Économie et de l'Innovation, et le Secrétariat aux Affaires Autochtones.

Les fonds sont répartis aux bénéficiaires de manière efficace

Constatation : La grande majorité des bénéficiaires sont satisfaits du processus de répartition des fonds. Les retenues sont souvent effectuées plus tard que prévu, car plus de la moitié des rapports préparés sont reçus en retard. Les retenues financières sont passées de 10 % à 20 % afin d'atténuer ce problème.

Répartition des fonds

96 %

La grande majorité des personnes interrogées et des répondants du sondage estiment que la répartition des paiements est efficace¹⁸.

- En 2017-2018 et 2018-2019, la **totalité des paiements du PATPPA a été effectuée conformément aux calendriers de paiement**. Au cours de cette période, les objectifs en matière de normes de service pour les demandes de paiement dans les 30 jours ont également été dépassés.
- Les bénéficiaires reçoivent **90 % du financement du projet** une fois les accords de contribution signés. L'autre tranche de **10 % est retenue jusqu'à l'approbation des rapports finaux**, qui a lieu au cours de l'exercice suivant.

Défi : Des preuves anecdotiques suggèrent que les **bénéficiaires sont peu incités à soumettre leurs rapports finaux** sur la base du calendrier des paiements, en particulier pour les projets de faible valeur.

Stratégies d'atténuation : Afin de traiter des enjeux en matière d'établissement de rapports, le PATPPA a augmenté la retenue financière appliquée aux projets **de 10 % à 20 %**. Cette approche était auparavant adoptée lorsque cela était nécessaire et en fonction de la valeur du projet pour l'achèvement des rapports finaux. La stratégie a maintenant été formalisée par le Comité directeur national.

Production de rapports

83 %

La majorité des personnes interrogées et des répondants au sondage estiment que le rapport final est efficace¹⁹.

- Un examen des données administratives montre que **69 % des rapports achevés en 2018-2019 ont été retardés** d'un mois dans la région Atlantique, à trois mois dans la région Central et Arctique.
- Les rapports intermédiaires et finaux des bénéficiaires peuvent être retardés en raison de l'absence de produits livrables, de signatures, de documents requis ou de demandes de prolongation. De même, **les opérateurs du secteur des pêches donnent la priorité à leurs activités** au détriment des exigences en matière de production de rapports lorsqu'elles coïncident avec la saison de la pêche.

Défi : Comme pour les difficultés rencontrées pour remplir les formulaires de demande, des données anecdotiques suggèrent que **certains petits opérateurs qui ne maîtrisent pas la technologie n'ont pas la capacité de remplir les modèles de rapport et les fiches de frais financiers**. Le défi est d'autant plus grand si les bénéficiaires ne sont pas membres d'une association ou ne travaillent pas avec un conseiller, et ont besoin d'un soutien supplémentaire de la part des coordonnateurs de programmes régionaux.

^{18,19} « Efficace » signifie « assez efficace ou très efficace ».

L'utilisation des renseignements sur la performance du PATPPA est limitée

Constatation : L'établissement de rapports sur les incidences environnementales a été difficile, car il existe différentes exigences en la matière, dont certaines sont apparues après la mise en œuvre du PATPPA. Certains renseignements sur la performance sont utilisés pour la prise de décision du côté des programmes, des ministères et du gouvernement fédéral.

Collecte et utilisation de renseignements sur la performance

- Les principales sources par lesquelles le PATPPA recueille des renseignements sur la performance et les finances **sont les rapports intermédiaires et finaux de projets.**

Défi : La collecte de renseignements sur la performance de tous les projets constitue un défi, car les **bénéficiaires doivent saisir les incidences environnementales en fonction de nombreux paramètres**, comme les économies d'énergie, la consommation d'eau ou de produits chimiques et les déchets évités.

En outre, le PATPPA n'a pas une vue d'ensemble des incidences environnementales du programme, par exemple, lorsqu'il s'agit d'estimer les réductions d'émissions de GES dans le cadre de multiples projets. Il s'agit d'un défi lorsqu'il est question de faire rapport au Carrefour de la croissance propre, dont les exigences sont entrées en vigueur après la mise en place de la stratégie de collecte de données du PATPPA.

À l'échelle du programme :

- Nonobstant les retards dans la collecte des rapports, **des renseignements sur la performance relatifs au succès de technologies propres qui ont été précédemment financées** sont pris en considération lors de l'évaluation des propositions.

Sur le plan ministériel :

- Au sein du MPO, des preuves anecdotiques suggèrent que les renseignements sur la performance des **systèmes de parcs semi-clos financés par le PATPPA** ont été utilisés pour soutenir l'élaboration de politiques liées au **plan de transition de l'élevage du saumon en enclos à filet ouvert en Colombie-Britannique.**

À l'échelle fédérale :

- Il reste des éléments à améliorer en ce qui concerne la manière dont les renseignements sur la performance globale pourraient être utilisés pour soutenir l'établissement de rapports et la prise de décision en dehors du MPO. **Rien n'indique que les autres services utilisent l'ensemble des renseignements sur la performance du PATPPA pour soutenir la prise de décision.**
- Alors que le PATPPA rend compte des initiatives du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, **le principal destinataire des renseignements de PATPPA est le Carrefour de la croissance propre (CCP).** Dans le cadre de la Stratégie relative aux données sur les technologies propres (SDTP), le **CCP met en commun les renseignements déjà recueillis par le PATPPA** puisque la stratégie de collecte de données du programme est antérieure à la SDTP. Une partie des renseignements sur les avantages environnementaux recueillis par le PATPPA est qualitative. Le CCP est en train d'élaborer des orientations axées sur l'estimation des réductions de GES afin d'aider à la collecte et à la déclaration de données quantitatives.

La promotion, la communication et la sensibilisation concernant le PATPPA sont limitées

Constatation : Le personnel du programme participe à un certain nombre d'activités de promotion, et la promotion du programme est jugée être assez efficace. Cependant, la promotion n'est pas une priorité pour les coordonnateurs régionaux du programme, ce qui contribue à une faible sensibilisation des opérateurs à ce dernier. La communication au public au sujet des projets du PATPPA est limitée et le site Web est sous-utilisé.

Promotion et communication au public

59 %

Plus de la moitié des personnes interrogées et des répondants du sondage ont déclaré que la promotion du PATPPA est assez efficace.

Le PATPPA mène diverses activités promotionnelles :



Défi : La promotion du PATPPA a été difficile en raison du roulement des CPR et de la taille des régions administratives du programme, en particulier la région C et A, où le budget annuel de F et E s'élève à 20 000 \$. La charge de travail administratif découlant de la réception continue de projets a également priorité sur les activités de promotion.

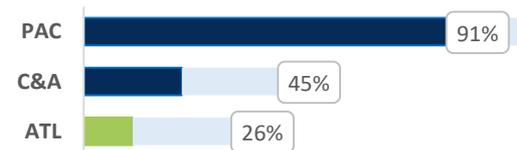
- Les opérateurs des secteurs des pêches et de l'aquaculture sont, en général, **quelque peu au courant** du PATPPA. Les répondants au sondage ont fortement indiqué que **le programme peut rehausser la connaissance** du PATPPA au sein des entreprises des secteurs des pêches et de l'aquaculture **grâce à une sensibilisation plus directe**. Parmi les autres moyens pour rehausser la sensibilisation figurent une plus grande participation aux réunions des associations et un nombre accru d'annonces publiques.

- Les répondants au sondage ont déclaré avoir eu connaissance de l'existence du PATPPA par l'intermédiaire **d'associations professionnelles, d'activités de conférences et de l'avis aux pêcheurs du MPO**. Un autre moyen a été le **bouche-à-oreille**, car les nouvelles sont partagées par les bénéficiaires du PATPPA au sein de leurs réseaux. Les sites Web des programmes fédéraux, comme le **site Web du PATPPA et celui du Carrefour de la croissance propre**, sont les sources les moins utilisées par les opérateurs pour obtenir des renseignements sur le programme.



- Le personnel du programme et les répondants au sondage considèrent **que les annonces publiques et la description des projets sur le site Web du PATPPA sont quelque peu à peu efficaces**. En raison de retards dans les processus internes, un certain nombre de projets n'ont pas été annoncés. Par conséquent, le site Web du PATPPA est sous-utilisé comme outil de communication. Seuls 56 projets ont été publiés sur le site Web du PATPPA, dont 41 de la région Pacifique (73 %). En outre, sur les 19 projets du PATPPA dans la région Atlantique, 26 % sont affichés en ligne (figure 11).

Figure 11 :
Pourcentage des projets affichés sur le site Web du PATPPA par région



Le PATPPA applique de bonnes pratiques au chapitre de l'exécution du programme

Constatation : Un certain nombre de bonnes pratiques liées à l'exécution du PATPPA, au soutien des clients, à la collaboration avec les représentants provinciaux ont été relevées. Toutefois, la charge de travail administratif demeure un fardeau pour les coordonnateurs de programmes régionaux.

Le personnel du PATPPA a développé une multitude de bonnes pratiques au chapitre de l'exécution du programme.

Flexibilité de l'exécution du programme

- Grâce à la formation reçue du Centre d'expertise sur les S et C, **le personnel du programme a fait preuve de plus de souplesse dans l'exécution du programme.** Par exemple, les critères d'admissibilité pour les technologies propres sont flexibles dans une certaine mesure, tout comme les délais, qui sont adaptés à la réalité des bénéficiaires.
- En outre, le PATPPA a créé un deuxième comité régional dans la région du Centre et Arctique pour traiter de la diversité linguistique. Plus précisément, le PATPPA supervise un comité anglophone et un comité francophone dans la région C et A.

Collaboration avec les représentants provinciaux

- Il y a des éléments probants de bonne collaboration avec les représentants provinciaux. Le **PATPPA collabore avec les représentants provinciaux**, lesquels siègent souvent au CREP. Ils mettent à profit leur expérience et leur réseau et facilitent la promotion du programme dans les régions.
- Les représentants des provinces soutiennent la prise de décision des comités. Il existe des éléments probants indiquant que **l'apport des provinces est essentiel pour évaluer le risque de gestion** sur la base d'expériences antérieures de travail avec le demandeur.

Les coordonnateurs régionaux apportent leur soutien aux clients

- Les membres du personnel du PATPPA sont disponibles pour **fournir des conseils et des réponses aux clients** tout au long de la procédure de demande. L'étape de la demande nécessite un investissement en temps important, particulièrement à l'échelle régionale. Le temps investi est difficile à quantifier, car il peut varier d'un projet à l'autre.
- Néanmoins, la plupart des bénéficiaires du PATPPA sont positifs en ce qui concerne **le soutien qu'ils ont reçu au cours des différentes phases du cycle de financement.**
 - Les coordonnateurs régionaux ont communiqué avec les bénéficiaires lorsque des conseils ou des éclaircissements étaient nécessaires au cours de la phase de demande.
 - **90 % des répondants du sondage ont estimé que le personnel fournissait des orientations et des éclaircissements** sur le type de renseignements attendus.
 - Ils ont reçu des éclaircissements concernant les accords de contribution, les plans de travail, les ajustements budgétaires et les modifications.



Défi : Des éléments probants signalent un défi opérationnel concernant la **charge de travail administratif pour le personnel du programme.** Les problèmes suivants ont été relevés :

- La charge de travail administratif des CPR peut être prioritaire par rapport aux autres activités du programme.
- Ce problème est exacerbé par l'absence d'une structure hiérarchique, les coordonnateurs régionaux relevant d'un responsable régional et non du gestionnaire national du PATPPA.

Conclusion

Conclusion

Le PATPPA est un programme pertinent et performant qui soutient l'adoption de technologies propres dans huit provinces afin d'améliorer la performance environnementale des opérateurs qu'il finance. Le PATPPA a facilité l'accès au financement, mais il y a certaines contraintes concernant l'incidence environnementale du PATPPA à l'échelle sectorielle. En outre, le PATPPA n'est pas en mesure de quantifier les améliorations de la performance environnementale à l'échelle du programme. Plus précisément, les indicateurs de performance du PATPPA ne mesurent pas des paramètres quantifiés spécifiques aux résultats, mais plutôt les taux d'adoption par les opérateurs et la question de savoir si ces derniers ont constaté des incidences environnementales.

Les conclusions de l'évaluation ont montré que le PATPPA est généralement administré de manière efficace. Toutefois, les personnes interrogées ont indiqué que cela résultait des efforts des principaux demandeurs des CPR dans le cadre des différents processus du PATPPA, ce qui entraîne des difficultés internes liées à l'exécution du programme. Par exemple, la charge de travail administratif découlant de la réception continue de projets à priorité sur les activités de promotion. Dans l'ensemble, la promotion du PATPPA a été difficile pour plusieurs raisons, notamment le financement limité au F et E, le roulement des coordonnateurs régionaux du programme et la taille des régions administratives du programme, en particulier la région Centre et Arctique. Il en résulte un manque de sensibilisation et de compréhension des types de technologies propres admissibles.

Selon les données de l'évaluation, **la contribution du PATPPA pourrait être renforcée** de trois manières :



Adopter une approche proactive et stratégique à l'égard de la sélection des projets, afin de financer des projets qui maximiseront l'incidence du PATPPA sur l'adoption de technologies propres à l'échelle sectorielle;



Étendre les activités du PATPPA en rendant des technologies propres admissibles à d'autres étapes du spectre de l'innovation;



Accroître les activités de marketing et de promotion du PATPPA afin de cibler un public plus large d'opérateurs des secteurs des pêches et de l'aquaculture.

Recommandations

Recommandations

Recommandation n° 1 : Financement stratégique

Il est recommandé que le sous-ministre adjoint principal, Politiques stratégiques, travaille avec les opérateurs et les associations de pêche, d'aquaculture et de transformation afin d'**adopter une approche plus proactive et ciblée** pour traiter les principaux enjeux environnementaux associés à ces industries et, ce faisant, accroître l'incidence et la portée globale du programme.

Justification : La mise en place d'une approche de financement proactive et ciblée devrait permettre de relever les défis liés à des résultats spécifiques, notamment en démontrant la réduction des émissions de gaz à effet de serre ou la réduction de la pollution marine par les plastiques. Cela pourrait se faire en s'attaquant aux points sensibles de l'industrie ou en rejoignant un plus grand nombre d'opérateurs, par exemple par l'intermédiaire d'associations industrielles, afin d'améliorer encore plus la performance environnementale.

Recommandation n° 2 : Activités admissibles

Il est recommandé que le sous-ministre adjoint principal, Politiques stratégiques, envisage **l'élargissement de la gamme d'activités admissibles au titre du PATPPA** pour inclure des étapes supplémentaires du spectre d'innovation des technologies propres au-delà du financement des technologies prêtes à la commercialisation.

Justification : Les bénéficiaires et les gestionnaires de programme ont soulevé tout au long de l'évaluation la question de l'élargissement de la gamme d'activités admissibles au PATPPA. Par exemple, le programme gagnerait à soutenir les propositions de technologies propres aux étapes de la **recherche et développement** et de **mise à l'essai et démonstration** du spectre de l'innovation puisqu'à l'heure actuelle, ces projets ne sont pas admissibles.

Recommandation n° 3 : Promotion du PATPPA

Il est recommandé que le sous-ministre adjoint principal, Politiques stratégiques, s'engage dans des activités de promotion supplémentaires pour le PATPPA, y compris des activités de sensibilisation directe auprès des bénéficiaires potentiels du programme et une collaboration avec les associations industrielles.

Justification : Malgré les efforts de promotion du PATPPA, les opérateurs du secteur connaissent peu le programme. **Le PATPPA peut rehausser la sensibilisation** parmi les entreprises des secteurs des pêches, de l'aquaculture et de la transformation grâce à une **sensibilisation directe accrue** et à une **plus grande participation aux réunions des associations et aux événements organisés par l'industrie**.

Annexes



Annexe A — Méthodologie, contraintes et stratégies d'atténuation

Bien que des difficultés méthodologiques aient surgi au cours de l'évaluation, les **contraintes méthodologiques** ont été atténuées, dans la mesure du possible, par l'utilisation de multiples sources d'éléments probants et la triangulation des données. Cette méthode vise à établir la fiabilité et la validité des constatations et à garantir que les conclusions et les recommandations sont fondées sur des données probantes objectives et documentées.



Données administratives

Un examen des documents administratifs du PATPPA a été réalisé pour comprendre le processus de financement du programme. Cet examen s'est concentré sur le processus d'entente de contribution, sur la manière dont le programme aide les bénéficiaires à adopter des technologies propres, sur les processus de suivi et sur la production de rapports. Un échantillon de 22 projets (7 dans l'Atlantique, 7 dans le Pacifique et 8 dans le Centre et Arctique) a été utilisé pour analyser les éléments susmentionnés.

Étant donné que le programme a débuté en 2017-2018, **les rapports intermédiaires ou finaux n'étaient pas tous disponibles pour examen** au moment de l'évaluation. Diverses mesures pour rendre compte des résultats des projets ont également été utilisées dans les rapports. Cela signifie que les renseignements sur les résultats des projets n'étaient pas disponibles pour tous les projets.

Pour atténuer cette contrainte, une combinaison de rapports de fin d'année disponibles et de renseignements recueillis lors de discussions avec les bénéficiaires des projets pour élaborer des conclusions relatives à l'incidence des projets du PATPPA a été utilisée dans le cadre de l'évaluation. Les renseignements ont également été utilisés avec d'autres méthodes de collecte de données (par exemple, des entretiens et du sondage) et permettent de trianguler les résultats d'autres sources de données.



Entretiens

Au total, 33 membres de la direction du PATPPA, du comité régional d'examen des propositions (CREP), du comité directeur national (CDN), de la haute direction, des bénéficiaires et un représentant du Carrefour de la croissance propre ont été interrogés. L'objectif de ces entretiens était de recueillir l'opinion des personnes interrogées sur la nécessité du programme, la manière dont les projets financés ont eu une incidence sur l'environnement en adoptant la technologie propre dans les secteurs des pêches et de l'aquaculture, et si les activités du programme sont exécutées de manière efficace.



Observations

En mars 2020, l'équipe d'évaluation a participé à une réunion du CDN en tant qu'observateur pour comprendre le processus d'évaluation de ce dernier. En outre, pendant la phase de collecte des données, l'équipe d'évaluation a prévu de procéder à quelques visites sur place, mais **en raison de la COVID-19, ces visites n'ont pas été possibles**. Pour atténuer cette contrainte, l'équipe d'évaluation a posé des questions plus détaillées lors des entretiens pour les exemples documentés. Ces renseignements ont été utilisés pour trianguler les résultats d'autres sources de données.

Annexe A — Méthodologie, contraintes et stratégies d'atténuation



Sondage

Un sondage mené auprès des bénéficiaires du PATPPA a permis de comprendre leur perception de l'adoption de technologies propres et de leur incidence sur l'environnement. Ils ont également exprimé leur point de vue sur le soutien offert par le PATPPA et sur la pertinence et la performance du programme.

Le sondage a été rendu disponible en ligne pour 72 bénéficiaires du PATPPA, et 30 réponses complétées ont été reçues, soit un taux de réponse de 42 %. Le sondage a été mené en ligne entre le 15 juin et le 8 août 2020, et les réponses ont été utilisées pour trianguler les résultats d'autres sources de données.



Analyse documentaire

Une analyse documentaire en deux parties sur les technologies propres et l'innovation a été réalisée. La première partie s'est concentrée sur les liens entre les investissements gouvernementaux, l'innovation et la croissance économique. La deuxième partie a mis en évidence le rôle du soutien gouvernemental à long terme et des réseaux dans l'adoption de technologies propres dans les secteurs des pêches et de l'aquaculture. Les renseignements générés par l'analyse documentaire ont été utilisés pour trianguler les résultats d'autres sources de données.



Exemples documentés

Une analyse brève et ciblée a été réalisée pour quatre exemples, ce qui a permis de mettre en évidence nos conclusions concernant certaines incidences environnementales et socio-économiques, des facteurs de succès tels que la sensibilisation, le degré d'innovation, le soutien du MPO, les contributions provinciales, ainsi que les défis présentés par le PATPPA et les leçons tirées. Neuf entretiens ont été menés auprès des bénéficiaires et des gestionnaires du programme.

Les exemples analysés étaient les suivants :

1. Réduction de la pollution marine par les plastiques
2. Mise en œuvre de technologies propres dans une communauté autochtone
3. Adoption de technologies propres innovantes
4. Incidences environnementales et économiques d'un système de traitement des déchets



Examen des documents

L'équipe d'évaluation a examiné des documents du MPO et des documents externes pour comprendre le contexte et l'historique du PATPPA, ainsi que pour évaluer le besoin général du programme et les meilleures pratiques.

Annexe B: Plan d'action de gestion (pag)

Évaluation du Programme d'adoption des technologies propres pour les pêches et l'aquaculture (projet n° 996395)

Date du CMRE : Novembre 2020

Date prévue pour l'achèvement du PAG : Mars 2022

SMA/SC principal : Jean-Guy Forgeron, sous-ministre adjoint principal, Politiques stratégiques

Recommandation 1 : Financement stratégique

Recommandation : Il est recommandé que le sous-ministre adjoint principal, Politiques stratégiques, travaille avec les opérateurs et les associations de pêche, d'aquaculture et de transformation afin d'adopter une approche plus proactive et ciblée pour traiter les principaux enjeux environnementaux associés à ces industries et, ce faisant, accroître l'incidence et la portée globale du programme.

Justification : La mise en place d'une approche de financement proactive et ciblée devrait permettre de relever les défis liés à des résultats spécifiques, notamment en démontrant la réduction des émissions de gaz à effet de serre ou la réduction de la pollution marine par les plastiques. Cela pourrait se faire en s'attaquant aux points sensibles de l'industrie ou en rejoignant un plus grand nombre d'opérateurs, par exemple par l'intermédiaire d'associations industrielles, afin d'améliorer encore plus la performance environnementale.

Réponse de la gestion

*** Remarques : Le Programme d'adoption des technologies propres pour les pêches et l'aquaculture (PATPPA) doit prendre fin le 31 mars 2021. S'il est renouvelé, les mesures suivantes seront prises : ***

Le sous-ministre adjoint principal, Politiques stratégiques, demandera au personnel du PATPPA de collaborer avec des opérateurs et des associations des secteurs des pêches, de l'aquaculture et de la transformation afin d'identifier les principaux enjeux environnementaux à régler et d'élaborer de nouveaux documents d'orientation internes et externes pour aider à la conception de demandes appropriées pour le PATPPA. Les priorités environnementales établies orienteront davantage les futurs processus décisionnels de sorte que les fonds soient affectés aux questions environnementales d'importance pour les Canadiens, avec un accent qui est mis sur l'accroissement de l'incidence globale et de la portée du PATPPA au-delà des opérateurs uniques, le cas échéant.

Les coordonnateurs du PATPPA travailleront directement avec des associations de l'industrie pour guider leurs membres dans l'élaboration de propositions individuelles et de groupes visant à aborder les enjeux environnementaux prioritaires cernés par le gouvernement du Canada ainsi que les questions touchant la durabilité à long terme des secteurs des pêches et de l'aquaculture.

Annexe B: Plan d'action de gestion (pag)

Lien avec l'ensemble du programme avec les résultats ministériels (s'il y a lieu)			
Cadre ministériel des résultats 2020-2021 <ul style="list-style-type: none"> • Résultat 1.1 : Les pêches canadiennes sont gérées de manière durable. • Résultat 1.2 : L'aquaculture canadienne est gérée de façon durable. 			
Énoncé des résultats du PAG <i>Résultats à obtenir en réponse à la recommandation</i>	Jalons du PAG <i>Accomplissements critiques pour assurer l'atteinte du résultat aux fins d'approbation du CMRE</i>	Date d'échéance <i>Mois et année</i>	DG responsable
1. Financement du PATPPA attribué à des projets portant sur des enjeux environnementaux prioritaires qui accroissent la portée et l'incidence globale dans les secteurs des pêches, de l'aquaculture et de la transformation du poisson au Canada.	1.1. Enjeux environnementaux prioritaires à cibler déterminés en collaboration ou en consultation avec les secteurs des pêches, de l'aquaculture et de la transformation du poisson du Canada.	Juin 2021	DG, Direction des politiques de l'aquaculture
	1.2. Documents d'orientation décrivant les enjeux environnementaux prioritaires élaborés à l'intention des coordonnateurs de programme et des demandeurs potentiels.	Septembre 2021	DG, Direction des politiques de l'aquaculture
	1.3. Réunions ciblées avec des associations de l'industrie pour promouvoir l'élaboration de propositions visant à régler les enjeux environnementaux prioritaires déterminées par les deux parties (terminées).	Décembre 2021	DG, Direction des politiques de l'aquaculture
	1.4. Réception initiale des propositions de projet visant les principaux enjeux environnementaux (terminée).	Mars 2022	DG, Direction des politiques de l'aquaculture

Annexe B: Plan d'action de gestion (pag)

Recommandation 2 : Activités admissibles

Recommandation : Il est recommandé que le sous-ministre adjoint principal, Politiques stratégiques, envisage l'élargissement de la gamme d'activités admissibles au titre du PATPPA pour inclure des étapes supplémentaires du spectre d'innovation des technologies propres au-delà du financement des technologies prêtes à la commercialisation.

Justification : Les bénéficiaires et les gestionnaires de programme ont soulevé tout au long de l'évaluation la question de l'élargissement de la gamme d'activités admissibles au PATPPA. Par exemple, le programme gagnerait à soutenir les propositions de technologies propres aux étapes de la recherche et développement et de mise à l'essai et démonstration du spectre de l'innovation puisqu'à l'heure actuelle, ces projets ne sont pas admissibles.

Réponse de la gestion

*** Remarques : Le Programme d'adoption des technologies propres pour les pêches et l'aquaculture (PATPPA) doit prendre fin le 31 mars 2021. S'il est renouvelé, les mesures suivantes seront prises : ***

Le sous-ministre adjoint principal, Politiques stratégiques, cherchera à élargir l'éventail d'activités admissibles au soutien sous forme de contributions afin d'inclure des parties précises du spectre de l'innovation, y compris les étapes de recherche et de développement, et d'essais et de démonstration pour les projets d'aquaculture.

Lien avec l'ensemble du programme avec les résultats ministériels (s'il y a lieu)

Cadre ministériel des résultats 2020-2021

- Résultat 1.2 : L'aquaculture canadienne est gérée de façon durable.

Annexe B: Plan d'action de gestion (pag)

Énoncé des résultats du PAG <i>Résultats à obtenir en réponse à la recommandation</i>	Jalons du PAG <i>Accomplissements critiques pour assurer l'atteinte du résultat aux fins d'approbation du CMRE</i>	Date d'échéance <i>Mois et année</i>	DG responsable
2. Le PATPPA peut fournir du financement pour un éventail élargi d'activités admissibles, y compris des projets d'innovation dans le secteur de l'aquaculture.	2.1. Nouvelles modalités du PATPPA élaborées et approuvées, ce qui permet de soutenir des projets d'innovation au moyen de contributions.	Septembre 2021	DG, Direction des politiques de l'aquaculture
	2.2. Critères précis d'admissibilité des projets d'innovation élaborés et intégrés aux dossiers de demande pour le PATPPA.	Décembre 2021	DG, Direction des politiques de l'aquaculture
	2.3. Réception initiale des propositions de projets d'innovation en aquaculture (terminée).	Mars 2022	DG, Direction des politiques de l'aquaculture

Annexe B: Plan d'action de gestion (pag)

Recommandation 3 : Promotion du PATPPA

Recommandation : Il est recommandé que le sous-ministre adjoint principal, Politiques stratégiques, s'engage dans des activités de promotion supplémentaires pour le PATPPA, y compris des activités de sensibilisation directe auprès des bénéficiaires potentiels du programme et une collaboration avec les associations industrielles.

Justification : Malgré les efforts de promotion du PATPPA, les opérateurs du secteur connaissent peu le programme. Le PATPPA peut rehausser la sensibilisation parmi les entreprises des secteurs des pêches, de l'aquaculture et de la transformation grâce à une sensibilisation directe accrue et à une plus grande participation aux réunions des associations et aux événements organisés par l'industrie.

Réponse de la gestion

*** Remarques : Le Programme d'adoption des technologies propres pour les pêches et l'aquaculture (PATPPA) doit prendre fin le 31 mars 2021. S'il est renouvelé, les mesures suivantes seront prises :***

Le sous-ministre adjoint principal, Politiques stratégiques, avec l'appui des Communications, demandera au personnel du PATPPA d'accroître ses efforts, notamment en communiquant plus directement et en collaborant davantage avec des associations de l'industrie à l'aide d'un plan de communication ciblé, du site Web du PATPPA mis à jour et d'autres produits de communication afin d'augmenter la visibilité du financement fédéral qui est offert pour appuyer l'adoption de technologies propres par les secteurs des pêches, de l'aquaculture et de la transformation du poisson du Canada.

Lien avec l'ensemble du programme avec les résultats ministériels (s'il y a lieu)

Cadre ministériel des résultats 2020-2021

- Résultat 1.1 : Les pêches canadiennes sont gérées de manière durable.
- Résultat 1.2 : L'aquaculture canadienne est gérée de façon durable.

Annexe B: Plan d'action de gestion (pag)

Énoncé des résultats du PAG <i>Le résultat à obtenir en réponse à la recommandation</i>	Jalons du PAG <i>Accomplissements critiques pour assurer l'atteinte du résultat aux fins d'approbation du CMRE</i>	Date d'échéance <i>Mois et année</i>	DG responsable
3. Augmentation de la visibilité du financement fédéral disponible qui est offert pour appuyer l'adoption de technologies propres par les secteurs canadiens des pêches, de l'aquaculture et de la transformation du poisson.	3.1. Plan de communication externe élaboré pour joindre plus efficacement les secteurs des pêches, de l'aquaculture et de la transformation du poisson du Canada.	Juin 2021	DG, Direction des politiques de l'aquaculture (dirige) DG, Communications
	3.2. Plan de communication interne élaboré pour faire connaître davantage le PATPPA dans l'ensemble du Ministère.	Juin 2021	DG, Direction des politiques de l'aquaculture
	3.3. Nouveaux produits de communication créés qui fournissent des détails sur le financement disponible et les critères d'admissibilité.	Septembre 2021	DG, Direction des politiques de l'aquaculture
	3.3. Communication ciblée auprès d'associations industrielles et participation à des événements organisés par les secteurs.	Décembre 2021	DG, Direction des politiques de l'aquaculture